

DÉROULEMENT DE LA FORMATION DE LA CATÉGORIE BE DU PERMIS DE CONDUIRE ET FORMATION B96

1 : Formation B96 (7 heures) :

L'extension du permis B pour les ensembles entre 3 125 kg et 4 250 kg.

1.1 : Les enjeux de la formation à la conduite :

L'enjeu principal est la sécurité des usagers de la route face à l'augmentation de la masse et du gabarit du convoi. La formation vise à :

- **Comprendre la physique du véhicule** : Appréhender l'allongement des distances de freinage et les risques de mise en portefeuille.
- **Maîtriser le chargement** : Savoir répartir les masses pour garantir la stabilité de l'ensemble.
- **Réduire l'impact environnemental** : Adapter sa conduite (éco-conduite) à la résistance aérodynamique et au poids supplémentaire.

1.2 : Déroulement de la formation et de l'examen :

La formation est collective ou individuelle et se décompose en trois phases :

Séquence Hors Circulation (2h) :

- Théorie sur la réglementation (poids, vitesses, signalisation).
- Vérifications de sécurité et de compatibilité.
- Exercices d'attelage et de dételage.

Séquence de Maniabilité (2h) :

- Prise en main du véhicule sur aire privée.
- Exercices de marche arrière (ligne droite et courbe).

Séquence en Circulation (3h) :

- Conduite effective sur route pour valider la prise en compte du gabarit et du partage de la chaussée.

IL N'Y A PAS D'EXAMEN. À l'issue des 7 heures, l'Auto-École Le Bruant délivre une **Attestation de Suivi de Formation**. Le conducteur doit ensuite se rendre en préfecture (ou via l'ANTS) pour faire apposer la mention "96" sur son permis de conduire.

2 : Formation à la catégorie BE du permis de conduire :

Pour les ensembles dépassant 4 250 kg de PTAC.

2.1 : Les enjeux de la formation à la conduite :

Le permis BE répond à des enjeux de professionnalisation et de sécurité accrue :

- **Sécurité routière** : Éviter les accidents liés au louvoisement et à la mauvaise appréhension des angles morts.
- **Responsabilité juridique** : Connaître les limites techniques (PTRA/PTAC) pour éviter les surcharges sanctionnées lourdement.
- **Compétence technique** : Devenir autonome dans des manœuvres complexes en milieu restreint.

2.2 : Déroulement de la formation et de l'examen :

2.2.1 : La Formation au code de la route :

Voici les thèmes du code de la route que vous travaillerez à l'Auto-École;

- La circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers
- Les notions diverses
- Les premiers secours
- Prendre et quitter son véhicule
- La mécanique et les équipements
- La sécurité des passagers et du véhicule
- L'environnement

Ces thèmes seront travaillés lors de séances programmées par l'Auto-École (voir affichage des horaires du bureau).

Durant ces horaires, vous avez la possibilité de venir vous entraîner à l'Auto-École Le Bruant, des tests de 40 questions, type QCM à choix multiples, vous seront proposés comme à l'examen.

Un Enseignant diplômé sera présent afin de répondre à vos interrogations mais également pour vous corriger.

Une application vous sera également mise à disposition afin que vous puissiez continuer votre apprentissage à la maison ou partout où vous le souhaitez.

Tous vos résultats seront accessibles et consultés par l'Auto-École Le Bruant.

Une fois votre apprentissage terminé, l'Auto-École vous orientera afin de vous présenter à l'ETG (Examen Théorique Général).

2.2.2 : L'ETG (Examen Théorique Général) :

Cet examen doit être réservé par internet, soit par vos propres moyens, soit par l'intermédiaire de l'Auto-École Le Bruant.

Une Redevance du Code de la Route de 30 euros vous sera demandée lors de votre inscription à l'examen, que vous vous inscriviez vous-même ou en passant par l'Auto-École Le Bruant si vous ne voulez pas vous occuper de ces démarches administratives.

L'ETG aura lieu dans un centre agréé, à Saintes (La Poste) ou Saint-Georges-des-Coteaux et Pont l'Abbé (Code&Go). Vous devrez vous rendre à ce centre par vos propres moyens muni de votre Convocation et d'un Titre d'Identité en cours de validité.

En cas de résultat positif, votre Auto-École, avec votre accord, vous proposera un planning de formation afin de dispenser vos heures de conduite.

En cas d'échec, vous aurez la possibilité de repasser rapidement l'ETG, en vous acquittant pour chaque tentative de la Redevance du Code de la Route de 30 euros.

2.2.3 : La formation à la conduite :

Selon les Auto-Écoles, vous aurez la possibilité de commencer la conduite durant l'apprentissage du code de la route.

L'Auto-École Le Bruant compte trois Enseignants au sein de l'entreprise. Ceux-ci vous accompagneront tout le long de votre formation afin de vous donner le meilleur suivi possible et de contribuer directement à votre progression.

L'apprentissage de la conduite se divise en quatre compétences conformément au référentiel du REMC;

- MAÎTRISER le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul
- APPRÉHENDER la route en fonction du gabarit de l'ensemble et circuler dans des conditions normales
- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

Au début de chaque journée, l'enseignant définira avec vous d'un objectif de travail.
A la fin de chaque demie-journée, l'enseignant fera un bilan de la séance et vous permettra de vous auto-évaluer. Il procédera également au remplissage du livret d'apprentissage et de la fiche de suivi puis exposera un objectif éventuel pour la prochaine leçon afin de vous situer dans votre formation.
Afin de disposer de repères, quatre grilles progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elle détaillent les savoir comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.
Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par l'enseignant précisant les critères et les conditions de réussite sont prévues afin de valider ou non l'objectif de la leçon.
Il vous sera ainsi, possible, de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à renforcer.
De plus, pour chacun des objectifs impliquants la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations seront à votre disposition sur chacune des quatre grilles.
Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, l'enseignant pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

2..2.4 : L'examen du permis de conduire :

L'Auto-École Le Bruant remettra une convocation pour dispenser votre examen, au centre départemental. Vous devrez vous munir de votre pièce d'identité ainsi que de votre livret.

Pour les candidats de nationalité française

Ces documents doivent être des **originaux** (les photocopies, même certifiées, sont systématiquement refusées).

Carte Nationale d'Identité (CNI) : En cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans.

Passeport : En cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.

Identité Numérique (France Identité) : Le justificatif d'identité à usage unique généré via l'application est désormais accepté.

Permis de conduire : Si le candidat possède déjà une catégorie (AM, A1, B1, etc.), le permis sécurisé (format carte bancaire) est une pièce d'identité valable.

L'examen est conduit par un Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière (IPCSR) et comprend deux phases :

L'épreuve Hors Circulation (20 minutes) :

- **Vérifications courantes** : Contrôle de l'état du véhicule et de la remorque.
- **Attelage / Dételage** : Procédure de mise en sécurité du convoi.
- **Thème oral** : Tirage au sort d'une fiche portant sur la sécurité.
- **Maniabilité** : Marche arrière entre des plots avec un arrêt de précision.

L'épreuve en Circulation (40 minutes) : Le candidat circule en ville et hors agglomération. L'inspecteur évalue :

- Le respect du code de la route.
- La maîtrise du véhicule et la sécurité.
- La capacité à conduire de manière autonome et économique.

Note : Pour être admis, il faut obtenir le plateau (pas de faute éliminatoire) et un minimum de **17 points** sur l'épreuve de circulation.